

Avis concernant l'endroit où siégeront les commissions de révision

Municipalité

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Scrutin du

2019 06 02

année mois jour

Je, Chantal Delisle,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

que la (les) commission(s) de révision siégera(ont) aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (Date)	Heures	Adresse	Sections de vote rattachées à cette commission (N°)
2019-05-15	19 h à 22 h	3, rue Principale, bureau 30	1 à 1
2019-05-20	10 h à 13 h	3, rue Principale, bureau 30	1 à 1
2019-05-22	14 h 30 à 17 h 30	3, rue Principale, bureau 30	1 à 1
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2019 05 06

année mois jour